

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 085007- 431- 01- 01- -2025/12/5-15:43:18

TERRES DE MONTAIGU AGGLOMERATION- 43101 ASSAINISSEMENT- 2026- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007023300230	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION dont la population est de 3500 habitants et plus TERRES DE MONTAIGU AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DU NORD VENDEE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 43101 ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	52

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1**

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 283 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 283 000,00
		4 283 000,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 921 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 921 000,00
		3 921 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	8 204 000,00
		8 204 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 904 000,00	0,00	1 948 000,00	1 948 000,00	1 948 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	510 000,00	0,00	552 000,00	552 000,00	552 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 432 000,00	0,00	2 868 000,00	2 868 000,00	2 868 000,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 542 000,00	0,00	2 978 000,00	2 978 000,00	2 978 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	663 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	880 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 543 000,00		1 305 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
TOTAL		4 085 000,00	0,00	4 283 000,00	4 283 000,00	4 283 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 283 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 843 000,00	0,00	4 027 000,00	4 027 000,00	4 027 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 843 000,00	0,00	4 027 000,00	4 027 000,00	4 027 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 843 000,00	0,00	4 027 000,00	4 027 000,00	4 027 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	242 000,00		256 000,00	256 000,00	256 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		242 000,00		256 000,00	256 000,00	256 000,00
TOTAL		4 085 000,00	0,00	4 283 000,00	4 283 000,00	4 283 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 283 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 049 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES						A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 780 000,00	0,00	990 000,00	990 000,00	990 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	635 000,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	635 000,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 635 000,00	0,00	3 665 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	242 000,00		256 000,00	256 000,00	256 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	242 000,00		256 000,00	256 000,00	256 000,00
	TOTAL	3 877 000,00	0,00	3 921 000,00	3 921 000,00	3 921 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 734 000,00	0,00	2 016 000,00	2 016 000,00	2 016 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 334 000,00	0,00	2 616 000,00	2 616 000,00	2 616 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 334 000,00	0,00	2 616 000,00	2 616 000,00	2 616 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	663 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	880 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 543 000,00		1 305 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
	TOTAL	3 877 000,00	0,00	3 921 000,00	3 921 000,00	3 921 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 049 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 948 000,00		1 948 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	552 000,00		552 000,00
014	Atténuations de produits	360 000,00		360 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00		8 000,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	900 000,00	900 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		405 000,00	405 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 978 000,00	1 305 000,00	4 283 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 283 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	256 000,00	256 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	665 000,00	0,00	665 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	800 000,00		800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	990 000,00	0,00	990 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 665 000,00	256 000,00	3 921 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 027 000,00		4 027 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	256 000,00	256 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 027 000,00	256 000,00	4 283 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 283 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	600 000,00	0,00	600 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 016 000,00	0,00	2 016 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		900 000,00	900 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		405 000,00	405 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 616 000,00	1 305 000,00	3 921 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES			A1	
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 904 000,00	1 948 000,00	1 948 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	18 150,00	18 100,00	18 100,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	660 000,00	700 000,00	700 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 000,00	9 550,00	9 550,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6066	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	25 450,00	20 950,00	20 950,00
611	Sous-traitance générale	941 250,00	1 065 000,00	1 065 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	26 000,00	26 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	29 100,00	9 100,00	9 100,00
6161	Multirisques	14 300,00	8 400,00	8 400,00
617	Etudes et recherches	2 500,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	11 000,00	12 100,00	12 100,00
6222	Commissions recouvrement redevance	64 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 100,00	1 100,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 800,00	2 800,00	2 800,00
627	Services bancaires et assimilés	1 100,00	1 200,00	1 200,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	13 000,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	55 050,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	510 000,00	552 000,00	552 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	435 000,00	361 000,00	361 000,00
6413	Primes et gratifications	0,00	93 000,00	93 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	15 500,00	15 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	7 500,00	7 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	360 000,00	360 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	0,00	360 000,00	360 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	8 000,00	8 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 432 000,00	2 868 000,00	2 868 000,00
66	Charges financières (b) (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	102 000,00	102 000,00	102 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 542 000,00	2 978 000,00	2 978 000,00
023	Virement à la section d'investissement	663 000,00	405 000,00	405 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	880 000,00	900 000,00	900 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	880 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 543 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 543 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	4 085 000,00	4 283 000,00	4 283 000,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00		
				+
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00		
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			4 283 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	21 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 000,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES			A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 843 000,00	4 027 000,00	4 027 000,00
704	Travaux	740 000,00	600 000,00	600 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 900 000,00	3 188 000,00	3 188 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	193 000,00	145 000,00	145 000,00
7088	Autres produits activités annexes	10 000,00	94 000,00	94 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 843 000,00	4 027 000,00	4 027 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 843 000,00	4 027 000,00	4 027 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	<i>242 000,00</i>	<i>256 000,00</i>	<i>256 000,00</i>
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	242 000,00	256 000,00	256 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		242 000,00	256 000,00	256 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 085 000,00	4 283 000,00	4 283 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				4 283 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES			B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 780 000,00	990 000,00	990 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	490 000,00	490 000,00
21562	Service d'assainissement	2 720 000,00	500 000,00	500 000,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2313	Constructions	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
401	Opération d'équipement n° 401 (5)	0,00	800 000,00	800 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	635 000,00	665 000,00	665 000,00
1641	Emprunts en euros	481 000,00	511 000,00	511 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	154 000,00	154 000,00	154 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		635 000,00	665 000,00	665 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 635 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	242 000,00	256 000,00	256 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	242 000,00	256 000,00	256 000,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	242 000,00	223 100,00	223 100,00
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	0,00	2 100,00	2 100,00
13913	Sub. équipt cpté résult. Départements	0,00	12 900,00	12 900,00
13915	Sub. équipt cpté résult. Groupements	0,00	300,00	300,00
139188	des tiers	0,00	17 600,00	17 600,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		242 000,00	256 000,00	256 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 877 000,00	3 921 000,00	3 921 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 921 000,00
---	---------------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D/ 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	600 000,00	600 000,00	600 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	600 000,00	600 000,00	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 734 000,00	2 016 000,00	2 016 000,00
1641	Emprunts en euros	1 734 000,00	2 016 000,00	2 016 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 334 000,00	2 616 000,00	2 616 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 334 000,00	2 616 000,00	2 616 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	663 000,00	405 000,00	405 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	880 000,00	900 000,00	900 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	880 000,00	1 400,00	1 400,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	20 100,00	20 100,00
28125	Aménagement Terrains bâties	0,00	10 500,00	10 500,00
28131	Bâtiments	0,00	100 400,00	100 400,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	1 300,00	1 300,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	143 000,00	143 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	30 700,00	30 700,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	24 600,00	24 600,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	372 600,00	372 600,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	180 300,00	180 300,00
28182	Matériel de transport	0,00	11 700,00	11 700,00
28188	Autres	0,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 543 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 543 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 877 000,00	3 921 000,00	3 921 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 921 000,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 401 (1)
LIBELLE : STEP HERBERGEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-800 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 780 648,84									
1641 Emprunts en euros (total)					7 780 648,84									
ASS 2025-01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/03/2025	01/05/2025	01/07/2025	1 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,800	2,800	EUR	T	C	O	A-1
ASS2006-01	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2006	07/12/2006	25/03/2007	200 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	EUR	T	P	O	A-1
ASS2011-01	CREDIT AGRICOLE	10/01/2011	26/01/2011	10/04/2011	1 143 321,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,710	EUR	T	P	O	A-1
ASS2011-02	CREDIT MUTUEL	29/12/2010	29/12/2010	30/06/2011	80 643,00	F	Taux fixe à 3.28 %	3,280	3,320	EUR	T	P	O	A-1
ASS2014-01	CAISSE D'EPARGNE	09/09/2014	09/09/2014	15/01/2015	84 651,00	F	Taux fixe à 2.97 %	2,970	3,000	EUR	T	P	O	A-1
ASS2019-01	CREDIT AGRICOLE	04/12/2019	06/04/2020	15/05/2020	250 000,00	F	Taux fixe à 0.74 %	0,740	0,740	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-01	CREDIT AGRICOLE	04/01/2016	01/01/2022	15/01/2022	225 662,13	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,920	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-02	CREDIT AGRICOLE	04/01/2010	01/01/2022	15/01/2022	25 436,73	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-03	CREDIT AGRICOLE	04/01/2010	01/01/2022	15/01/2022	21 469,71	V	(Euribor 3M + 0.58)-Floor -0.58 sur Euribor 3M	0,010	0,010	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-04	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2013	01/01/2022	25/03/2022	46 500,00	F	Taux fixe à 0.82 %	0,820	0,820	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS2022-05	CREDIT AGRICOLE	23/03/2004	01/01/2022	10/03/2022	33 996,36	V	(Euribor 3M + 0.12)-Floor -0.12 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-06	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2013	01/01/2022	15/02/2022	83 333,45	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,150	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-07	CREDIT AGRICOLE	10/11/2009	01/01/2022	27/01/2022	71 184,22	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,080	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-08	CREDIT MUTUEL	10/06/2011	01/01/2022	28/02/2022	57 142,80	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,450	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-09	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/06/2004	01/01/2022	30/01/2022	70 001,78	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,660	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-10	CREDIT AGRICOLE	20/09/2012	01/01/2022	15/03/2022	26 833,21	F	Taux fixe à 5.24 %	5,240	5,340	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-12	SFIL CAFFIL	01/08/2021	01/01/2022	01/02/2022	430 625,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,470	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-13	SFIL CAFFIL	24/06/2008	01/01/2022	01/03/2022	122 845,12	F	Taux fixe à 5.39 %	5,390	5,390	EUR	A	P	O	A-1
ASS2022-14	CREDIT AGRICOLE	26/12/2014	01/01/2022	15/03/2022	137 499,91	F	Taux fixe à 2.15 %	2,150	2,170	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-15	CREDIT AGRICOLE	03/06/2008	01/01/2022	10/01/2022	46 129,65	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,870	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-17	SFIL CAFFIL	27/12/2017	01/01/2022	01/02/2022	417 144,58	F	Taux fixe à 1.48 %	1,480	1,490	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-18	CREDIT AGRICOLE	26/10/1999	01/01/2022	10/01/2022	8 394,23	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-19	CREDIT MUTUEL	30/11/2014	01/01/2022	28/02/2022	90 000,00	F	Taux fixe à 1.16 %	1,160	1,170	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-21	CREDIT AGRICOLE	21/12/2009	01/01/2022	10/03/2022	80 000,00	V	(Euribor 3M + 0.5)-Floor -0.5 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-22	CAISSE D'EPARGNE	02/12/2010	01/01/2022	25/02/2022	127 737,58	F	Taux fixe à 3.38 %	3,380	3,420	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-23	CREDIT MUTUEL	29/03/2011	01/01/2022	31/03/2022	20 078,01	F	Taux fixe à 3.28 %	3,280	3,320	EUR	T	P	O	A-1
ASS2022-24	SFIL CAFFIL	17/07/2017	01/01/2022	01/02/2022	451 500,00	F	Taux fixe à 1.37 %	1,370	1,380	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-25	CREDIT MUTUEL	11/10/2013	01/01/2022	31/03/2022	73 437,50	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,770	EUR	T	C	O	A-1
ASS2022-27	CREDIT AGRICOLE	15/05/2006	01/01/2022	10/01/2022	197 392,18	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS2022-28	CAISSE D'EPARGNE	30/05/2011	01/01/2022	25/03/2022	62 781,57	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,130	EUR	T	P	O	A-1
ASSDSP2022-01	CREDIT AGRICOLE	10/12/2019	01/01/2022	15/01/2022	930 000,00	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	0,850	EUR	T	C	O	A-1
ASSDSP2022-02	SFIL CAFFIL	23/05/2006	01/01/2022	01/02/2022	50 587,50	V	Euribor 3M + 0.09-Floor -0.09 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
ASSDSP2022-03	CREDIT AGRICOLE	21/12/2018	01/01/2022	10/01/2022	1 114 320,62	F	Taux fixe à 1.59 %	1,590	1,600	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 303 925,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 303 925,00									
ASS2010-01	Agence de l'Eau Loire Bretagne	03/04/2012	03/04/2012	31/07/2012	206 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS2010-02	Agence de l'Eau Loire Bretagne	03/04/2012	03/04/2012	31/07/2012	347 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS2010-03	Agence de l'Eau Loire Bretagne	23/12/2009	08/06/2010	30/09/2011	1 750 325,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00			Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					10 084 573,84									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 284 079,16					509 236,28	101 961,98	0,00	20 493,26	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 284 079,16					509 236,28	101 961,98	0,00	20 493,26	
ASS 2025-01	N	0,00	A-1	980 000,00	24,25	V	(Livret A(Préfixé + 0,4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,100	40 000,00	19 166,42	0,00	4 613,32	
ASS2006-01	N	0,00	A-1	14 160,64	0,98	F	Taux fixe à 3,95 %	4,010	14 160,64	350,92	0,00	0,00	
ASS2011-01	N	0,00	A-1	596 013,72	10,02	F	Taux fixe à 3,66 %	3,710	48 848,93	21 148,75	0,00	4 450,28	
ASS2011-02	N	0,00	A-1	1 693,49	0,25	F	Taux fixe à 3,28 %	3,320	1 693,49	13,89	0,00	0,00	
ASS2014-01	N	0,00	A-1	26 361,83	3,79	F	Taux fixe à 2,97 %	3,000	6 300,87	713,21	0,00	124,13	
ASS2019-01	N	0,00	A-1	181 870,00	14,12	F	Taux fixe à 0,74 %	0,740	12 147,18	1 312,18	0,00	157,00	
ASS2022-01	N	0,00	A-1	168 373,97	10,04	F	Taux fixe à 1,91 %	1,920	15 017,39	3 108,81	0,00	610,23	
ASS2022-02	N	0,00	A-1	14 130,11	4,04	F	Taux fixe à 3,95 %	4,010	3 115,52	512,36	0,00	90,64	
ASS2022-03	N	0,00	A-1	11 644,62	4,04	V	(Euribor 3M + 0,58)-Floor -0,58 sur Euribor 3M	2,630	2 625,23	273,51	0,00	47,92	
ASS2022-04	N	0,00	A-1	22 500,00	3,73	F	Taux fixe à 0,82 %	0,820	6 000,00	166,06	0,00	1,88	
ASS2022-05	N	0,00	A-1	17 248,54	3,69	V	(Euribor 3M + 0,12)-Floor -0,12 sur Euribor 3M	2,150	4 464,90	326,72	0,00	15,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
ASS2022-06	N	0,00	A-1	30 000,17	2,12	F	Taux fixe à 4,09 %	4,150	13 333,32	1 022,51	0,00	85,21	
ASS2022-07	N	0,00	A-1	40 683,31	4,32	F	Taux fixe à 4,02 %	4,080	8 418,74	1 509,62	0,00	226,98	
ASS2022-08	N	0,00	A-1	6 916,25	0,42	F	Taux fixe à 4,38 %	4,450	6 916,25	113,80	0,00	0,00	
ASS2022-09	N	0,00	A-1	36 954,73	3,58	F	Taux fixe à 4,58 %	4,660	9 246,01	1 535,23	0,00	211,51	
ASS2022-10	N	0,00	A-1	8 166,49	1,71	F	Taux fixe à 5,24 %	5,340	4 666,68	336,22	0,00	7,64	
ASS2022-12	N	0,00	A-1	324 625,00	12,08	F	Taux fixe à 1,46 %	1,470	26 500,00	4 594,44	0,00	713,35	
ASS2022-13	N	0,00	A-1	67 847,98	3,17	F	Taux fixe à 5,39 %	5,390	15 650,59	3 657,01	0,00	2 336,72	
ASS2022-14	N	0,00	A-1	70 833,19	4,21	F	Taux fixe à 2,15 %	2,170	16 666,68	1 388,54	0,00	48,52	
ASS2022-15	N	0,00	A-1	21 659,04	2,77	F	Taux fixe à 4,78 %	4,870	6 879,59	913,21	0,00	156,99	
ASS2022-17	N	0,00	A-1	323 557,03	12,08	F	Taux fixe à 1,48 %	1,490	24 273,82	4 654,34	0,00	725,93	
ASS2022-18	N	0,00	A-1	4 357,42	3,77	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	1 021,32	25,88	0,00	4,82	
ASS2022-19	N	0,00	A-1	66 000,00	10,91	F	Taux fixe à 1,16 %	1,170	6 000,00	739,50	0,00	58,00	
ASS2022-21	N	0,00	A-1	40 000,00	3,94	V	(Euribor 3M + 0,5)-Floor -0,5 sur Euribor 3M	2,540	10 000,00	900,44	0,00	41,67	
ASS2022-22	N	0,00	A-1	27 295,32	0,90	F	Taux fixe à 3,38 %	3,420	27 295,32	579,32	0,00	0,00	
ASS2022-23	N	0,00	A-1	1 260,11	0,25	F	Taux fixe à 3,28 %	3,320	1 260,11	10,33	0,00	0,00	
ASS2022-24	N	0,00	A-1	283 500,00	6,58	F	Taux fixe à 1,37 %	1,380	42 000,00	3 668,18	0,00	542,24	
ASS2022-25	N	0,00	A-1	48 437,50	7,75	F	Taux fixe à 4,69 %	4,770	6 250,00	2 161,80	0,00	0,00	
ASS2022-27	N	0,00	A-1	127 595,84	5,77	F	Taux fixe à 3,95 %	4,010	19 232,23	4 757,49	0,00	951,19	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
ASS2022-28	N	0,00	A-1	48 963,62	10,48	F	Taux fixe à 4,07 %	4,130	3 818,62	1 935,02	0,00	25,52	
ASSDSP2022-01	N	0,00	A-1	770 000,00	19,04	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	40 000,00	6 417,50	0,00	1 292,71	
ASSDSP2022-02	N	0,00	A-1	7 987,50	0,58	V	Euribor 3M + 0,09-Floor -0,09 sur Euribor 3M	2,160	7 987,50	84,44	0,00	0,00	
ASSDSP2022-03	N	0,00	A-1	893 441,74	13,77	F	Taux fixe à 1,59 %	1,600	57 445,35	13 864,33	0,00	2 953,86	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		261 111,50					153 595,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		261 111,50					153 595,00	0,00	0,00	0,00	
ASS2010-01	N	0,00	A-1	23 358,00	2,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	13 740,00	0,00	0,00	0,00	
ASS2010-02	N	0,00	A-1	39 383,30	2,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 166,67	0,00	0,00	0,00	
ASS2010-03	N	0,00	A-1	198 370,20	2,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	116 688,33	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		5 545 190,66					662 831,28	101 961,98	0,00	20 493,26	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX													A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	36	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 545 190,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	2024-12-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBV AMORT GPTS COLLECTIVITES	100	09/12/2024
L	SUBVENTIONS RECUES DE TIERS	100	09/12/2024
L	SUBVENTIONS RECUES DE TIERS	25	09/12/2024
L	2031 SCHEMA DIRECTEUR ZONAGE	10	09/12/2024
L	2031 FRAIS ETUDES NON SUIVI DE REALISATION	5	09/12/2024
L	2033 FRAIS INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	5	09/12/2024
L	2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES LOGICIELS	5	09/12/2024
L	2087 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES MAD	5	09/12/2024
L	2121 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS TERRAINS NUS	20	09/12/2024
L	2125 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS TERRAINS BATIS	20	09/12/2024
L	2128 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS	20	09/12/2024
L	21311 STATIONS D EPURATION	25	09/12/2024
L	21351 POMPE ARMOIRE ELEC TELESURVEIL APPAREIL ELEC	10	09/12/2024
L	21351 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DE BATIMENTS	20	09/12/2024
L	2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	25	09/12/2024
L	21532 RESEAUX ASSAINISSEMENT	100	09/12/2024
L	2155 OUTILLAGE	5	09/12/2024
L	21562 OUVRAGE GENIE CIVIL STOCKAGE RELEVAGE EU	25	09/12/2024
L	21728 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS AUTRES TERRAINS MAD	20	09/12/2024
L	217311 STATIONS D EPURATION	25	09/12/2024
L	217532 RESEAUX ASSAINISSEMENT MAD	100	09/12/2024
L	217562 OUVRAGE GENIE CIVIL STOCKAGE RELEVAGE EU MA	25	09/12/2024
L	2182 MATERIEL DE TRANSPORT	5	09/12/2024
L	2183 MATERIEL DE BUREAU	10	09/12/2024
L	2183 MATERIEL INFORMATIQUE	5	09/12/2024
L	2184 MOBILIER	10	09/12/2024
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	09/12/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	921 000,00	921 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 305 000,00	1 305 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	384 000,00	384 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		921 000,00	I 921 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		665 000,00	665 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	511 000,00	511 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	154 000,00	154 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		256 000,00	256 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	256 000,00	256 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 305 000,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 305 000,00	1 305 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 400,00	1 400,00
28087	<i>Immo. incorp. reçues - mise à dispo.</i>	20 100,00	20 100,00
28125	<i>Aménagement Terrains bâtis</i>	10 500,00	10 500,00
28131	<i>Bâtiments</i>	100 400,00	100 400,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	1 300,00	1 300,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	400,00	400,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	143 000,00	143 000,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	30 700,00	30 700,00
28172	<i>Aménagements de terrains (mise à dispo)</i>	24 600,00	24 600,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	372 600,00	372 600,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	180 300,00	180 300,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	11 700,00	11 700,00
28188	<i>Autres</i>	3 000,00	3 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	405 000,00	405 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION		A5.2.1

ASST COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 917 900,00
604	ACHATS D'ÉTUDES, PRESTATIONS DE SERVICES	18 100,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ÉNERGIE..)	700 000,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	7 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200,00
6066	CARBURANTS	1 000,00
6068	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	20 950,00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 065 000,00
61521	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS BÂTIMENTS PUBLICS	0,00
61523	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS RÉSEAUX	26 000,00
61551	MATÉRIEL ROULANT	2 500,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	1 000,00
6156	MAINTENANCE	8 100,00
6161	MULTIRISQUES	6 450,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	50 000,00
6222	COMMISSIONS POUR RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE D'AS	0,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS	600,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	0,00
6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	2 800,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	1 200,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	1 000,00
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS À LA COLLECTIVITÉ DE RATTAA	0,00
6288	AUTRES	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	331 500,00
6215	PERSONNEL AFFECTÉ PAR LA COLLECTIVITÉ DE RATTACHEM	45 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	30 000,00
6411	SALAIRS, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	194 000,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	47 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	15 500,00
014	Atténuations de produits	360 000,00
706129	REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	360 000,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR	3 000,00
6542	CRÉANCES ÉTEINTES	4 000,00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00
66	Charges financières	100 000,00
66111	INTÉRÊTS RÉGLÉS À L'ÉCHÉANCE	102 000,00
66112	INTÉRÊTS - RATTACHEMENT DES ICNE	-2 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 000,00
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTÉRIEURS)	9 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		2 725 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	895 900,00
6811	DOTATIONS AUX AMORT. DES IMMOS INCORPORELLES ET CO	895 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	405 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 300 900,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 026 300,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 882 000,00
704	PFAC	600 000,00
70611	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	3 188 000,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO)	94 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		3 882 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	256 000,00
777	QUOTE-PART DES SUBVENT° D'INV. VIRÉES AU RÉSULTAT	256 000,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		256 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		4 138 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	30 100,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	2 550,00
6066	CARBURANTS	1 000,00
61551	MATÉRIEL ROULANT	5 500,00
6156	MAINTENANCE	1 000,00
6161	MULTIRISQUES	1 950,00
618	DIVERS	12 100,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMÉS	500,00
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS À LA COLLECTIVITÉ DE RATTA	5 000,00
6288	AUTRES	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	220 500,00
6411	SALAIRS, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	167 000,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	46 000,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	7 500,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTÉRIEURS)	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		252 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 100,00
6811	DOTATIONS AUX AMORT. DES IMMOS INCORPORELLES ET CO	4 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 100,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		256 700,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	145 000,00
7062	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	145 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		145 000,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		145 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

ASST COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	990 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 000 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	665 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		3 665 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	256 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		256 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		3 921 000,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	600 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 016 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	895 900,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	405 000,00
Total des recettes d'ordre		
R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		
3 916 900,00		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		
D 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>4 100,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		
R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		
4 100,00		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	5,00	2,00	7,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	0,00	10,00	6,90	2,00	8,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplis des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYEE PAR LA REGIE		C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYEE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 43

VOTES :

Pour : 40

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/11/2025

Présenté par (1) Le Président,

A Montaigu-Vendée le 24/11/2025

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Montaigu-Vendée, le 24/11/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BARON Adrien	
BARREAU Cécile	
BLAINEAU Isabelle	
BOIS Pierre	
BOISSELIER Pascale	
BOISTEAU-PAYEN Anne	
BOLTEAU Yvonnick	
BONNET Anthony	
BOSSIS Lionel	
BOURASSEAU Myriam	
BRAUD Robert	
BREGEON Jean-Michel	
BREMOND Guy	
BRETON Francis	
BRETON Stéphanie	
CHARIÉ Maëlle	
CHÉREAU Antoine	
CLAVIER Béatrice	
COCQUET Cyrille	
COLMARD Etienne	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CORMERAIS Hubert	
DA CRUZ Frédéric	
DABRETEAU Bernard	
DOUILlard Béatrice	
DURAND Claude	
FAUCHARD Martine	
GRASSET Damien	
GRENÉT Cécilia	
HERVOUET Éric	
JOUSSEAUME Anne-Marie	
LARCHER Élodie	
LIMOUZIN Florent	
MAINDRON Angéline	
MORNIER Sophie	
MULLINGHAUSEN Fabienne	
OIRY Joël	
PAVAGEAU Laëtitia	
PICHAUD Christian	
PIVETEAU Hubert	
PUICHAUD Marc	
RASSINOUX Sylvie	
RINEAU Michelle	
RIVIERE Isabelle	
ROGER Richard	
ROUSSEAU Daniel	
SÉCHER Nathalie	
SÉGURA Geneviève	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/12/2025, et de la publication le 05/12/2025
A Montaigu-Vendée, le 05/12/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d'Agglomération.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.